

VISIO - Résoudre les problématiques de votre collectivité grâce au co-développement

T00135COPVE

En VISIO, en INTRA seul.

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Développer la collaboration entre élus pour mieux identifier et résoudre les problèmes locaux
- Partager expériences et bonnes pratiques entre collectivités
- Appliquer les enseignements à des projets concrets dans sa commune ou intercommunalité



Public Visé

Elus municipaux et intercommunaux impliqués dans la gestion et le développement des projets locaux



Pré Requis

Etre élu local

Objectifs pédagogiques

Développer la collaboration entre élus pour mieux identifier et résoudre les problèmes locaux
Partager expériences et bonnes pratiques entre collectivités
Appliquer les enseignements à des projets concrets dans sa commune ou intercommunalité

Méthodes et moyens pédagogiques

- Co-développement entre élus, ateliers collaboratifs, mise en situation réelle et concrétisation de solutions
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **1. Identifier les problématiques locales**
 - Identifier les enjeux prioritaires et les obstacles rencontrés dans sa collectivité.
 - Recueillir des situations concrètes amenées par les participants.
- **2. Échanges entre pairs et co-développement**
 - Partage d'expériences et solutions collaboratives.
 - Méthodologie structurée de co-développement : problématique, consultation, plan d'actions...
- **3. Application sur un projet concret**
 - Atelier de conception de solutions pour un problème réel d'un participant.
 - Élaboration d'un plan d'action concret à mettre en oeuvre dans la collectivité.

Qualification Intervenant.e.s

Un spécialiste de l'intelligence collective territoriale.
Formation animée par un professionnel expérimenté de l'accompagnement des équipes publiques, expert du co-développement et de la résolution collaborative de problématiques.
Il propose une démarche pragmatique, structurée et sécurisante pour

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Association pour le Développement de l'Information Administrative & Juridique
3, Rue Henri Poincaré - 75 020 PARIS - Tél.: 01.53.39.14.14 - Contact mail : adiaj@adiaj.org - www.adiaj.org
N° Siret 380 426 353 00039 - N° APE 8559A

Cette formation favorisera l'intelligence collective entre élus et ancrera les apprentissages dans des situations réelles. Elle génèrera des solutions concrètes et adaptées aux territoires.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

2.00 Heures

0.25 Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org